



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

167-168 | 2015

L'exception (revue et corrigée)

L'exception

Marie-Ève Damar, Lionel Meinertzhagen, Audrey Roig, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2609>

DOI : 10.4000/pratiques.2609

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Marie-Ève Damar, Lionel Meinertzhagen, Audrey Roig, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck, « L'exception », *Pratiques* [En ligne], 167-168 | 2015, mis en ligne le 31 mars 2016, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2609> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2609>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

L'exception

Marie-Ève Damar, Lionel Meinertzhagen, Audrey Roig, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck

- 1 En 2005, le numéro de *Faits de Langues* consacré à l'exception observait le phénomène à travers les rapports établis entre les théories linguistiques et l'expérience. Ce numéro se faisait l'écho de l'observation éclairante d'É. Benveniste (1966 : 35) : « Bien des découvertes ont commencé par une observation semblable, un désaccord dans le système, une perturbation dans un champ, un mouvement anormal dans une orbite ». Il nous a semblé souhaitable de revenir aujourd'hui sur ces formes exclues qui ont peu bénéficié de l'intérêt des linguistes, en élargissant notre intérêt à des questionnements discursifs et épistémologiques à propos des fonctionnements et significations non seulement de l'exception et de ses manifestations linguistiques, mais aussi de l'exclusion de formes comme principe normatif ou régulateur d'un système. Dans ce collectif, la notion d'*exception* a été travaillée selon :
 1. une approche historique et épistémologique qui pose la question du statut du linguiste descripteur de la langue, partagé entre son souci descriptif et « l'éternel grammairien » (pour reprendre la belle expression du titre de l'ouvrage éponyme d'Alain Berrendonner paru en 1982) qu'il ne cesse d'être ;
 2. une étude des formes linguistiques rendant compte de l'*exclusion* et de l'*exception*, comme les rapports particuliers que ces formes instaurent avec un ensemble initial (le groupe mère) qui représente l'échantillon ou la norme ;
 3. une analyse des types de constructions syntaxiques ou des figures de style considérées comme des *déviations*, des *fautes* (voire des *formes obsolètes*), au regard des normes grammaticales, esthétiques et sociales ;
 4. une observation des genres de discours et des scripturalités spécifiques et l'hypothèse de traits de style particuliers liés à des configurations textuelles ou matérielles (par exemple, le SMS) ;
 5. une perspective didactique, avec un travail sur les représentations qui permet de cerner les contours du « bon usage » (ou perçu comme tel) par les usagers mêmes, notamment dans une perspective contrastive ou dans les pratiques rétroactives en classe.
- 2 Dans l'introduction du présent volume, **Marc Wilmet** nous mène « péripatétiquement », au gré de ses réflexions linguistiques, le long d'un sentier

d'exception(s). À partir des travaux fondateurs de Gérard Moignet, il égrène le chapelet des moyens linguistiques de l'exception. Il s'attarde quelque peu sur *ne...que*.

Il passe ensuite insensiblement à une interrogation sur les prétendues déviations grammaticales. Sont ainsi étudiés, et ramenés à une description intégrée au système, les cas de *Si + imparfait* (au conditionnel interdit, même si présent parfois) et du *subjonctif derrière après que*. À chaque fois, la description repose sur l'étude de l'aspect des formes verbales, de l'intention de l'énonciateur ou de l'évolution du système verbal. Au bout du compte, c'est la légitimité même de la notion d'exception en grammaire qui est reconsidérée, ainsi qu'un certain nombre d'idées reçues, parmi lesquelles l'auteur choisit de traiter de la notion de *thème* et de l'article *de*.

L'approche d'**Aurélia Elalouf**, quoique doublée d'une lecture didactique du fait du sujet traité, est aussi d'ordre épistémologique en ce qu'elle interroge la notion de règle chez les grammairiens de la première moitié du xx^e siècle et, en particulier, chez F. Brunot. Le lecteur trouvera d'abord la critique étoffée de celui-ci envers les « grammaires dogmatiques » qui fournissent des règles arbitraires, engendrant elles-mêmes force exceptions. Le lien est ensuite fait avec la pratique de l'auteur dans son ouvrage de grammaire (*La Pensée et la langue*, 1922) pour interroger la forme discursive que prennent ces règles, leur statut. Les prises de positions du grammairien sont enfin confrontées à son propre usage pour poser la question du paradoxe de sa démarche et mesurer la marge entre une conception de la grammaire comme science de la nature, d'une part, comme fait social, d'autre part.

- 3 La contribution suivante illustre par l'exemple la volonté descriptive et systématique du travail linguistique sur les formes exprimant l'exception. À partir de l'étude de l'adjectif exceptif *seul* par M. Van Peteghem (2010, 2012), où l'auteure considère que, dans certains emplois, il se comporte comme un adverbe, **Dan Van Raemdonck** opte pour une description des différents emplois de *seul* afin d'éclairer ceux où il est isolé à l'initiale de phrase. Pour ce faire, il compare ces emplois avec ceux de *seulement*. Il inscrit sa réflexion dans le cadre d'une syntaxe génétique d'inspiration guillaumienne, au sein de laquelle les fonctions syntaxiques sont inscrites dans un système où elles sont toutes définies à partir d'un même critère, l'incidence (relation entre un apport et un support de signification).

Dans ce cadre, l'auteur réaffirme l'appartenance de *seul* à la classe des adjectifs et celle de *seulement* à celles des adverbes, leurs emplois pouvant à chaque fois être indexés à leur classe respective : incidents externes du premier degré pour l'adjectif *seul* ; incidents externes du second degré pour l'adverbe *seulement*.

- 4 À côté des formes exprimant l'exception, il est des constructions qui ont été taxées de déviantes ou fautives et qui n'ont donc pas bénéficié d'approches linguistiques approfondies. Ainsi, la contribution de **Dominique Legallois** s'intéresse au phénomène de *déviance*. Préférant regarder les productions fautives du type « *je m'exprime à lui* » comme des entrées particulières pour la description linguistique, D. Legallois interroge les motivations et les conditions d'apparition de ce type de « fautes » à travers une grille d'analyse qu'il établit d'après le modèle tripartite de E. Coseriu (1952) : *système, norme, parole*. La grille proposée fait ainsi état de cinq paramètres justifiant ces productions : le besoin d'expression, le besoin d'expressivité, la motivation co-textuelle de l'emploi du verbe, la présence d'une forme garante de l'innovation et, enfin, la productivité du système.

La contribution de **Franck Neveu** revient quant à elle sur la question des segments (à tête adjectivale, participiale ou nominale) détachés à gauche, placés en ouverture dans l'énoncé, et présentant une « anacoluthie » (e.g. « Arrivés à Livourne, l'occasion se présenta ») : dans ces phrases, l'accord de la tête du segment détaché est strictement « associatif », et les frontières graphiques de la phrase ne coïncident pas avec le fonctionnement référentiel, ni l'organisation périodique de l'énoncé, remarque l'auteur. Selon F. Neveu, ces constructions, marginalisées dans les grammaires ne sont pourtant pas sans apport à la compréhension des mécanismes syntaxiques en ce qu'elles offrent un éclairage sur des questions d'ordre à la fois micro et macro-syntaxique.

De la même manière, **Patrick Dendale & Diana Andrei** interrogent les raisons de la production d'énoncés construits autour du schéma « conditionnel épistémique + exactement + chiffre » (e.g. « Il y aurait exactement quatre linguistes »), a priori difficilement recevables en raison de l'incompatibilité des valeurs sémantiques portées par le conditionnel épistémique et l'adverbe *exactement* : le conditionnel épistémique, « qui signale l'emprunt et le refus de prise en charge du locuteur », bloque en effet certaines – mais les plus importantes – fonctions sémantiques d'*exactement* (c'est-à-dire l'exactitude de l'information). Ces énoncés sont pourtant attestés, remarquent les auteurs, fait qui les invite à creuser davantage la question du ou des contextes d'apparition autorisant ces tours. De leur analyse, il ressort principalement qu'une telle combinaison reste permise dans les cas où l'adverbe *exactement* est le fruit d'une citation de l'énoncé source par le locuteur final/citant, avec une prise de distance plus ou moins forte du locuteur par rapport à l'exactitude du message original.

Alain Deschamps étudie les structures du type *Je vais te me lui* ou *je vais te me le + Verbe* et *Je te me lui* ou *je te me le + Verbe*, qui, unanimement rejetées par les puristes et ne figurant pas dans les grammaires du français, sont pourtant produites, reconnues et comprises par les locuteurs francophones, même par ceux qui les refusent car ils les considèrent non grammaticales. Les pronoms « litigieux », qui n'y ont pas de fonction syntaxique spécifique, sont souvent qualifiés d'*explétifs* à valeur de *datif éthique* ou de *datif d'intérêt*. L'auteur examine successivement les différentes variables en fonction des positions occupées dans la structure étudiée : la position sujet, la position objet, les temps verbaux, les clitiques compléments, la séquence phonétique. Il propose de résoudre cette question par le biais d'un traitement énonciatif de la structure. Au final, l'étude de ces structures montre les limites d'une analyse strictement syntaxique dans un cas où les règles de construction de suites bien formées ne semblent pas respectées, alors que de nombreux exemples peuvent pourtant être recueillis.

Certains faits de langue illustrent plus précisément le décalage existant parfois entre deux types de normes, linguistique et sociale (par ex. *après que* ou *espérer que + subjonctif*), qui témoignent de la difficulté à définir les contours du « bon usage ». L'article de **Marie-Ève Damar & Laurent Fourny** analyse les résultats d'une enquête portant sur les jugements d'acceptabilité d'énoncés au subjonctif et à l'indicatif : un échantillon de locuteurs francophones se prononce sur la validité d'énoncés où la norme fluctue. Si les résultats confirment dans certains cas un décalage certain et attendu entre norme linguistique et représentations de la norme sociale, ils tendent également à dessiner quelques évolutions de la distribution des emplois des deux modes, par le biais des jugements portés.

- 5 Face à des formes problématiques ou difficiles à intégrer dans le système, la solution a souvent consisté à les rejeter dans le domaine de l'écart stylistique ou des figures de rhétorique ou encore des manquements à la norme de la langue.

La contribution de **Geneviève Salvan** traite de ces figures en s'interrogeant sur leur statut ambigu en matière de norme grammaticale : qu'on les nomme écart ou fautes pardonnables, elles interrogent l'équilibre entre construction syntaxique normée et effet stylistique inédit. Elle envisage et revisite ensuite deux cas précis que sont le pléonasmisme et l'hypallage. L'étude des figures en contexte amène nécessairement à repenser la norme qui sous-tend les productions langagières, et à envisager plutôt les normes que la figure convoque elle-même : normes linguistiques, génériques, idiolectales ou textuelles. Les figures n'existent que prises en charge dans la dynamique des interactions verbales et constituent des zones hautement interactives rendant au mieux la complexité du réel.

La richesse des écritures numériques a généralement été délaissée au profit d'un discours hypernormatif fondé sur une vision conservatrice de la langue et de ses usages.

Claudine Moïse nous amène sur ce terrain résolument contemporain de l'écriture numérique des SMS, objet socialement vif provoquant généralement l'ire des censeurs de la langue et posant donc directement la question des valeurs et des normes de ces nouvelles habitudes graphiques. La sociolinguiste les approche selon trois axes non normatifs : ceux de la diversité des usages, de la liberté d'écrire et de l'imaginaire scriptural. Elle retrace d'abord la manière dont ce corpus de SMS a été constitué avant de présenter l'idéologie de la langue nation dont la prégnance sur le français explique les positions classiques de repli et d'ostracisation de la faute à la langue considérée comme une « faute à la nation ». Les discours sur les fautes des SMS s'inscrivent dans cette généalogie. L'enquête menée ensuite sur les représentations des pratiques des SMS montre la domination, malgré la richesse de l'écriture SMS illustrée par ses descriptions, de cet idéal normatif.

Bert Peeters pointe un paradoxe amusant : une forme aujourd'hui exclue du français, le subjonctif imparfait, tel un phénix, renaît de ses cendres grâce au numérique ! Plus précisément la forme bénéficie d'un engouement médiatique, et c'est précisément à partir d'un corpus de médias que B. Peeters examine le renouveau d'emploi de cette forme désuète mais excessivement classante et porteuse de distinction au sens bourdieusien. Elle fait partie du patrimoine collectif des francophones même si elle n'est plus utilisée que de façon ponctuelle.

Depuis plusieurs années, la question des genres de discours est devenue un paradigme constitutif de la réflexion menée en matière de texte et de discours. Leurs conditions de production et leurs routines ont fait l'objet de nombreuses études. Ils ont permis d'appréhender des marqueurs formels en fonction de leurs usages spécifiques.

Mustapha Krazem inscrit son étude dans le cadre d'une approche formelle des genres et des formes « d'écarts » qu'on peut y rencontrer : une grammaire « générique », stylistique (et non générale) est-elle repérable dans les genres de discours ? L'exception grammaticale dans les genres de discours est abordée à travers différents genres versus diverses formes linguistiques : les curiosités du système des didascalies à travers le gérondif (3) ; les infinitifs de prescription à l'oral, d'où ils sont en principe exclus (4) ; deux originalités observables dans les titres qui interrogent l'importance de la linéarité du langage : les titres percontatifs (5) et ceux à coréférence non contrainte (6) ; les absences de sujets dans des phrases à temps fini, fréquentes dans les genres de discours

brefs (7) ; et enfin, les relatives dans les définitions de dictionnaires (8). L'appréhension des faits de grammaire à l'aune du genre oblige à ouvrir l'éventail des formes de langue.

- 6 La contribution de **Jean-Marc Defays & Deborah Meunier** propose une analyse des représentations d'enseignants de français langue étrangère et de leurs apprenants (étudiants Erasmus) sur leur conception et leur attitude vis-à-vis des erreurs. Ensuite, cette recherche montre à quels niveaux se manifeste la « conscience linguistique » de ces enseignants et apprenants en les exposant à une série d'énoncés considérés communément comme erronés, des « déviations-types » (d'ordres phonétique, lexical, syntaxique, orthographique, discursif...), qu'ils devront évaluer.

Lionel Meinertzhagen tente de montrer que le cours de français de primaire peine parfois à rencontrer la mission de l'école. En effet, il met en garde sur le fait que les activités que l'on y rencontre et les rétroactions négatives qu'elles impliquent – elles, dont l'objectif initial est la correction et la remise face aux objectifs – ne participent pas toujours à l'autonomisation des élèves et à la construction de leur esprit critique. Il met en cause non pas les élèves, ou l'enseignant, mais le discours grammatical scolaire lui-même qui charrie nombre d'exceptions du fait de son incohérence manifeste, laquelle se répercute jusque dans les programmes officiels. Afin de classer les rétroactions et d'estimer la portée de leurs effets, l'auteur propose une grille de six critères combinables (l'arbitraire, le jugement esthétique, la réduction théorique ou individuelle, le détournement de pensée, la contre-intuition, la dé-motivation).

- 7 Enfin, en présentant les résultats d'une enquête menée auprès de locuteurs L2 du français (trois groupes de L1 différentes et un groupe de français langue maternelle), l'article de **Michel Pierrard, Stefanie Goldschmitt & Marie-Ève Michot** interroge l'impact de la L1 sur les emplois erronés des particules adverbales dans l'expression du mouvement en français et questionne la potentielle validité de l'emploi de particules adverbales comme dehors, dedans, derrière, devant, dessus ou dessous pour exprimer le mouvement ?

BIBLIOGRAPHIE

BERRENDONNER, A. (1982). *L'Éternel grammairien : étude du discours normatif*. Berlin : Peter Lang.

BRUNOT, F. (1965) [1922]. *La Pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 3^e éd. revue (3^e tirage). Paris : Masson.

COSERIU, E. (1973) [1952]. « Sistema, norma y habla ». In Id., *Teoría del lenguaje y lingüística general*. Madrid, Gredos, p. 11-113

VAN PETEGHEM M. (2010). « Quand l'adjectif seul se comporte comme un adverbe ». In Goes, J. & Moline, E. (éds), *L'Adjectif hors de sa catégorie*. Arras : Artois Presses Université, p. 245-264.

— (2012). « Seul adnominal entre la focalisation et la quantification ». In : Schnedecker, C. & Armbrecht, C. (éds), *La Quantification et ses domaines*. Paris : Honoré Champion, p. 231-240.

VILKOU-POUSTOVAÏA, I. (2005). « Présentation ». *Faits de Langue* 25, p. 1-10.

AUTEURS

MARIE-ÈVE DAMAR

LaDisco, Université libre de Bruxelles

LIONEL MEINERTZHAGEN

LaDisco, Université libre de Bruxelles

AUDREY ROIG

LaDisco, Université libre de Bruxelles

LAURENCE ROSIER

LaDisco, Université libre de Bruxelles

DAN VAN RAEMDONCK

LaDisco, Université libre de Bruxelles